

Réf: Dossier 279823

Avis de constitution

SOCIETE « AGRIKOMP »

Siège Abidjan, Cocody II Plateaux 8ème Tranche,
Lot 20 ; Ilot 2, Section CY, Parcelle 408, , Lot 20, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Déc 2023, et enregistrés au CEPICI le 18 Déc 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGRIKOMP »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- La vente des produits agroalimentaires ;
 - La promotion des produits agricoles et agroalimentaire ;
 - L'achat et production de produits vivriers ;
 - La promotion et la commercialisation de produits dérivés agricole ;
 - L'achat et vente de semences agricoles, engrais et autres intrants ;
 - L'achat, vente et location de matériels et équipement agricole ;
 - La réalisation de projets de développement dans le domaine de l'agriculture ;
 - La transformation de matière premières agricoles en produits semi-finis ou finis ;
 - La réalisation de ferme agro-pastorale et halieutique
 - La réalisation de plantation agricoles ;
 - L'achat, vente et location d'engins agricole ;
 - Production et commercialisation d'aliments de bétail, volaille et autres animaux ;
 - L'achat et vente de produits phytosanitaire ;
 - La collecte de produits agricoles destinés à la vente en état ou à la transformation en produits finis ou semi-finis ;
 - L'achat et la vente de toute matières premières nécessaire à la réalisation de l'objet social;
 - Prestations de services diverses.
- Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody II Plateaux 8ème Tranche, Lot 20 ; Ilot 2, Section CY, Parcelle 408, , Lot 20, Ilot 2

Dirigeant(s) M COULIBALY BAKARY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00367 du 19/01/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02413/GTCA/RC/2024 du 19/01/2024

